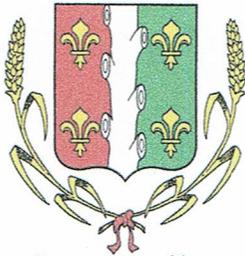


MAIRIE
DE

GRÈGES



Le conseil municipal s'est réuni le 7 mai 2021 sous la présidence de Monsieur Daniel LEFEVRE, maire de Grèges.

DECISIONS PRISES :

- **Création d'un poste** dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences dans les conditions suivantes :

- Adjoint technique polyvalent
- Durée du contrat : 12 mois
- Durée hebdomadaire de travail : 20 heures
- Rémunération : SMIC.

Monsieur le maire est autorisé à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour ce recrutement.

-Le conseil municipal accepte l'**adhésion de la commune de Saint-Valery-en-Caux au SDE76** et d'étendre ainsi le périmètre d'intervention de ce syndicat.

-**Elagage des arbres** : le devis de l'entreprise CLEMENT PAYSAGE est retenu. Montant de la dépense : 2600€HT soit 3120€TTC.

-Avis défavorable à l'**implantation d'éoliennes** sur le territoire de la commune.

-**Cession d'un parking de la ZAC** à l'Agglo Dieppe-Maritime.

-**Accord pour la tenue d'une réunion préélectorale** en plein air le lundi 7 juin à 18h sur la place de la mairie (demande de MM. Langlois et Fournier).

-**Projet de lotissement communal** : le devis d'EUCLYD géomètre expert est retenu. Montant de la dépense pour 13 lots: 9 880.00€HT soit 11 856.00€TTC.

Le maire
Daniel LEFEVRE

